

La danse bretonne fisel distinguée

Sarah HUMBERT.

La danse fisel est maintenant inscrite au patrimoine français de la mémoire chorégraphique. C'est une reconnaissance qui a un petit goût de renaissance. La danse fisel, une danse régionale inspirée de la gavotte, vient d'être nommée au patrimoine français de la mémoire chorégraphique nationale du Centre national de danse (CND). Derrière cette distinction se cache le groupe Ensemble Bleuniadur, de Saint-Pol-de-Léon (Finistère). « **C'est la première fois que cela arrive à une danse régionale** », explique fièrement Béatrice Aubert, notatrice de la danse. Dans les

prochains mois, elle va être chargée, *via* une méthode de notation spécifique à la danse appelée Laban, de noter le fisel. « **C'est une façon d'écrire la danse** », explique-t-elle. Il sera ainsi possible de reproduire la danse, même sans avoir d'archive vidéo. Dans le même temps, Fabrice David, docteur en ethnologie de la danse scientifique, va, lui, rédiger un dossier pour accompagner la notation de Béatrice Aubert. En français et en anglais, il va sourcer l'histoire de la danse. « **Grâce à la reconnaissance du CND et à notre travail, la danse fisel se positionne maintenant au niveau culturel et plus uniquement**

au niveau sportif », explique-t-il. Pour réaliser tout cela, une bourse de 5 500 € leur a été attribuée.



La danse fisel est une danse en huit temps.

■